

Près de 80% des parlementaires romands ont accepté de nous divulguer les revenus de tous leurs liens

# LES ÉLUS JOUENT

« PHILIPPE BOEGLIN  
ET PHILIPPE CASTELLA

**Enquête** » Qui l'eût cru? Sur les 64 parlementaires issus des six cantons romands, 51 élus ont accepté de faire toute la lumière sur les revenus de leurs mandats extraparlamentaires. Cela représente un taux de 80%!

Rien n'obligeait pourtant les élus à nous divulguer des montants. La législation ne les y contraint pas. C'est donc sur une base volontaire qu'ils ont donné suite à notre enquête. Nous l'avons lancée en poursuivant un objectif: mieux cerner l'impact des liens d'intérêts sur l'indépendance des élus. Les résultats, inédits pour beaucoup, posent un jalon dans un débat politique très sensible, celui sur la transparence des revenus extraparlamentaires.

Les liens d'intérêts sont une composante fondamentale du système de milice, aussi vieux et complexe que notre démocratie. Il y a de tout dans ces mandats: cela va de l'Association des amis de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard à la très puissante Economiesuisse, en passant par Pro Familia.

**Entre 13 000 et 25 000 fr.** Cette enquête ne vise pas à connaître la taille exacte du portefeuille de chaque parlementaire. Nous avons laissé de côté les revenus professionnels de ces miliciens, de même que ceux qu'ils touchent de leurs activités politiques pour nous concentrer sur les plus sensibles: ceux issus des lobbys et autres liens d'intérêts. L'objectif de notre démarche n'est pas non plus d'établir un palmarès des *Pöstchenjäger*, les chasseurs de mandats selon l'expression alémanique, mais bien plutôt de percevoir l'ampleur du phénomène.

A ce titre, les résultats en étonneront plus d'un. Ce que touchent les élus romands de leurs liens d'intérêts se situe en moyenne entre 13 000 et 25 000 francs par an, suivant comme on considère les cas particuliers que sont les édiles communaux et les professionnels du lobbying, à l'image de Sophie Michaud Gigon (verts, VD), secrétaire générale de la Fédération romande des consommateurs (FRC).



**« Ces revenus remplacent ma rente de conseiller d'Etat. Sans eux, je ne gagnerais pas moins »**

Pierre-Yves Maillard

Ces moyennes sont bien sûr à prendre avec des réserves. D'abord, parce que les 13 élus qui ont refusé de dévoiler les revenus de leurs liens d'intérêts pourraient contribuer à relever cette moyenne. Ensuite, parce que nous sommes en début de législature, avec nombre de nouveaux élus qui ont encore très peu de mandats. Résultat, ils tirent des revenus modestes de leurs liens d'intérêts (entre 7500 et 18 000 fr.) Il faut men-

tionner enfin la possibilité qu'ont certains élus de passer des mandats sous le radar via une étude d'avocats ou une société de conseil.

Si on se penche sur les résultats individuels, on observe que rares sont les élus dont les mandats rapportent plus de 50 000 francs et aucun de ceux qui ont fait la lumière ne perçoit plus de 100 000 francs, si l'on excepte certains édiles communaux qui exercent à titre professionnel, à l'image de Laurent Wehrli, qui touche environ 150 000 francs en tant que syndic de Montreux.

**Le premier à 92 000 fr.**

Hormis ces cas, s'il fallait établir un palmarès, c'est de façon surprenante à gauche qu'il faudrait chercher un vainqueur, avec le socialiste Pierre-Yves Maillard et ses 92 000 francs de revenus de mandats. Le Vaudois est à la présidence de la très influente Union syndicale suisse (pour 52 000 fr. par an) et au conseil d'administration des retraites populaires (40 000 fr.). Mais, souligne-t-il, « ces revenus remplacent ma rente d'ancien conseiller d'Etat, ce qui signifie que si je ne les recevais pas, je ne gagnerais pas moins, mais bénéficierait d'une rente payée par le contribuable. »

De manière générale, à quelques exceptions comme l'USS, on constate que les liens d'intérêts les plus rémunérateurs sont les sièges dans un conseil d'administration. Mais la plupart des élus romands qui occupent un tel siège le font dans une société familiale, l'entreprise pour laquelle ils travaillent, ou des entreprises parapubliques (transports, banques cantonales, fournisseurs d'électricité, hôpitaux, etc.). Aucun par exemple ne siège au conseil d'administration d'une multinationale ou

même d'une grande entreprise nationale.

**Les Vaudois en tête**

Quelles différences observe-t-on par canton et par parti? Par canton, les différences ne sont guère probantes. Tout au plus peut-on souligner que ce sont les Jurassiens qui sont le plus transparents (100%) et les Vaudois les mieux rémunérés (35 000 fr.), suivis par les Fribourgeois (31 000 fr.)

Par parti, c'est un peu plus intéressant. Les mieux rémunérés pour leurs mandats se situent au PLR (34 000 fr.), suivis par l'UDC (31 000 fr.), le PS (26 000 fr.), puis le PDC (25 000 fr.). Et loin derrière les Verts (12 000 fr.), mais ceux-ci comptent beaucoup de nouveaux élus. Quant aux femmes, tout comme dans la vie professionnelle, leurs mandats sont moins rémunérés: de moitié même (16 000 fr. contre 32 000 fr. pour les hommes)! Mais là aussi, leur moyenne est sans doute plombée par le fait qu'il y a beaucoup de nouvelles élues.

**La gauche transparente**

Quant aux plus transparents, ils se situent à gauche avec un taux de 100% pour le PS et les Verts. Mais à droite, les transparents sont aussi majoritaires: 90% au PDC, 62% au PLR et 50% à l'UDC. Et surprise, les moins transparents sont les vert'libéraux (0%), mais sur un échantillon limité de trois élus.

On peut se demander enfin si les résultats seraient sensiblement différents en Suisse alémanique. Un indice dans notre enquête nous fait penser que non. Sur les cinq élus issus des parties alémaniques du Valais et de Fribourg, les cinq ont joué le jeu de la transparence, soit un taux de 100%. »

**Il ne suffit pas d'un miroir dans la salle des Pas perdus, pour réaliser toute la transparence sur les pratiques de lobbying et en particulier sur les revenus que les parlementaires touchent directement de leurs liens d'intérêts.**  
Keystone



## LES FICHES INDIVIDUELLES DES NEUF ÉLUS FRIBOURGEOIS SUR LES REVENUS DE LEURS LIENS D'INTÉRÊTS

**JOHANNA GAPANY**  
CONSEILLÈRE AUX ÉTATS  
PARTI LIBÉRAL-RADICAL



**Liens d'intérêts:** 1  
**Rémunérés:** 1  
**Rémunération par an:** 3000 fr.  
**Explications:** En tant que présidente de l'Association des remon-tées mécaniques fribourgeoises, elle indique percevoir un montant de 3000 fr. « à titre de défraiement pour le temps consacré ». Elle vient d'abandonner ses autres mandats (EauSud, GESA, Espace Gruyère) liés à son ancienne fonction de conseillère communale (exécutif) à Bulle et dont les revenus étaient versés directement à la commune. »

**CHRISTIAN LEVRAT**  
CONSEILLER AUX ÉTATS  
PARTI SOCIALISTE



**Liens d'intérêts:** 2  
**Rémunérés:** 0  
**Rémunération par an:** 0 fr.  
**Explications:** Il a deux mandats extraparlamentaires au sein des sections fribourgeoises de l'Asloca (locataires) et de l'OSEO (entraide ouvrière), tous deux non rémunérés. Pour la présidence du PS suisse, fonction qu'il abandonnera en principe en octobre, il reçoit 50 000 francs par an. En tant que membre de la délégation auprès du Conseil de l'Europe, il doit publier tous ses revenus sur le site de l'institution. »

**GERHARD ANDREY**  
CONSEILLER NATIONAL  
LES VERTS



**Liens d'intérêts:** 6  
**Rémunérés:** 4  
**Rémunération par an:** env. 26 000 fr.  
**Explications:** En tant que membre du conseil d'administration de Liip, entreprise informatique qu'il a fondée et qui l'emploie encore à temps partiel, il perçoit environ 5000 fr. par an. Il touche un montant similaire comme administrateur de LerNetz, autre entreprise informatique, et environ 15 000 fr. par an pour son siège à la Banque alternative suisse. Il perçoit encore 1000 fr. au sein de la fondation Seed Capital Fribourg (pour start-up). Jusqu'à fin juin, il était vice-président des Verts suisses et recevait à ce titre 5000 fr. par an. »

**JACQUES BOURGEOIS**  
CONSEILLER NATIONAL  
PARTI LIBÉRAL-RADICAL



**Liens d'intérêts:** 3  
**Rémunérés:** 3  
**Rémunération par an:** env. 30 000 fr.  
**Explications:** Pour ces trois mandats rémunérés (Grande Dixence, Transports publics fribourgeois, Hôpital Daler), il indique recevoir un montant total d'environ 30 000 fr. par an, qui peut varier en fonction du nombre de séances. Jusqu'à fin mars, il était directeur de l'Union suisse des paysans (désormais retraité), un travail qui comprend des activités de lobbying dans son cahier des charges. »

**CHRISTINE BULLIARD-MARBACH**  
CONSEILLÈRE NATIONALE  
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN



**Liens d'intérêts:** 9  
**Rémunérés:** 7  
**Rémunération par an:** env. 65 900 fr.  
**Explications:** Elle est présidente de Pays gourmand - Pays gourmand, pour 6000 fr. par an. Elle siège au comité de l'Union fribourgeoise du tourisme, où elle touche 800 fr. par an. La présidence du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) lui rapporte 8586 fr. par an, son siège au comité de la Loterie romande 31 000 fr. et des compensations de 2058 fr., et son mandat à l'assurance Suisse Grêle 14 500 fr. La fondation L'Estampille représente 141 fr. par an, et le conseil d'administration de Radio Freiburg 2800 fr. »

d'intérêts dans une enquête exclusive menée par *La Liberté*. Coup de projecteur sur un tabou!

# LA TRANSPARENCE

## SUR UNE BASE VOLONTAIRE

**L'ensemble des données nous a été fourni par les élus eux-mêmes sur une base volontaire.**

«Rémunéré» ou «bénévole». Cette simple distinction suffit lorsque les élus fédéraux doivent annoncer leurs liens d'intérêts. La législation ne leur impose rien de plus. C'est par conséquent sur une base volontaire que cette enquête s'est effectuée, avec les réserves que cela implique.

L'ensemble des données récoltées se base sur les déclarations des parlementaires. Nous n'avons pas pu contrôler si les montants étaient corrects et si chacun nous avait signalé l'ensemble de ses liens d'intérêts. Le registre public accessible sur internet ne nous a pas été d'un grand secours: ses données ne sont pas contrôlées et sont souvent incomplètes, pas à jour, avec des critères flottants.

**De même**, nous n'avons pas recherché activement les rémunérations que les élus ne nous communiquaient pas, mais qui sont disponibles sur internet – c'est le cas pour des entreprises parapubliques ou cotées en bourse. Cela n'aurait pas correspondu au principe «volontaire» de la participation à cette enquête.

Nous avons contacté par écrit les 64 conseillers nationaux et conseillers aux Etats des six cantons romands (Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura), leur demandant de nous communiquer les rémunérations annuelles de leurs liens d'intérêts. Les élus ont été rendus attentifs au fait que la réponse de chacun serait pu-

blée, par souci de clarté et d'égalité de traitement.

Sur les 64 élus romands, deux tiers environ ont rapidement fait acte de transparence. Au final, nous avons pu établir un contact avec chaque élu, malgré l'épidémie de Covid qui a mis l'enquête «en quarantaine» durant des mois.

Qu'est-ce qui a été considéré comme un «mandat»? D'abord, les «liens d'intérêts» annoncés par les élus sur le site du parlement, soit un conseil d'administration d'entreprise, un syndicat patronal ou ouvrier, un groupe de pression économique ou écologique, une œuvre caritative, une association locale ou régionale, etc.

Dans quelques cas, la profession a été incluse, lorsqu'elle entraîne une activité de lobbyiste, comme pour Christian Dandrès (ps, GE) qui défend les locataires, ou pour Olivier Feller (plr, VD) qui soutient les propriétaires. Enfin, les fonctions dans les exécutifs communaux ont été prises en compte: elles aussi amènent à défendre des intérêts lors de l'élaboration de lois au Parlement à Berne, et conduisent les édiles communaux à occuper des fonctions dans des entités parapubliques (transports, eau, électricité, etc.)

Tracer ces limites n'a pas été facile, et nos choix peuvent prêter à discussion. Il y a de nombreux vases communicants entre vie politique et professionnelle, dont nous n'avons pas tenu compte. Enfin, des zones grises subsistent, comme la différence parfois tenue entre «défraiement» et «rémunération» pour un mandat. >> PBO/PHC



**PIERRE-ANDRÉ PAGE**  
CONSEILLER NATIONAL  
UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE



**Liens d'intérêt:** 3  
**Rémunérés:** 2  
**Rémunération par an:** non divulguée  
**Explications:** Cet agriculteur occupe deux mandats rémunérés, le premier comme président de la société coopérative Landi Romont, le second comme administrateur au sein de l'Association des établissements cantonaux d'assurances, mais ne nous a pas précisé ses rémunérations. A titre bénévole, il est par ailleurs président du corps de musique de la Landwehr. >>

**VALÉRIE PILLER CARRARD**  
CONSEILLÈRE NATIONALE  
PARTI SOCIALISTE



**Liens d'intérêts:** 4  
**Rémunérés:** 2  
**Rémunération par an:** 9750 fr.  
**Explications:** En tant que présidente de Pro Familia Suisse, elle indique recevoir une rémunération de 7500 fr. par an, mais c'est à titre bénévole qu'elle préside la section fribourgeoise. Comme membre du conseil d'administration de Coralisa (centre de santé), elle perçoit 750 fr. par séance et il y en a en moyenne trois par an. A titre bénévole, elle siège au conseil de la fondation Village lacustre de Gletterens. >>

**MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER**  
CONSEILLÈRE NATIONALE  
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN



**Liens d'intérêts:** 5  
**Rémunérés:** 1  
**Rémunération par an:** 0 fr. à titre individuel et 55 000 fr. comme édile communale  
**Explications:** La commune de Bulle lui verse 55 000 francs par an pour son mandat à l'exécutif. «En lien avec cette fonction, je suis présente dans plusieurs comités d'associations régionales et cantonales publiques. Les jetons de présence liés à ces fonctions sont reversés à la commune de Bulle.» Dans ces comités d'associations, il y a notamment Mobul (transports publics) et l'Association régionale La Gruyère (ARG). >>

**URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL**  
CONSEILLÈRE NATIONALE  
PARTI SOCIALISTE



**Liens d'intérêts:** 15  
**Rémunérés:** 8  
**Rémunération par an:** env. 27 000 fr. à titre individuel et 30 000 fr. comme édile comm.  
**Explications:** Vice-présidente de la ville de Morat, elle reçoit «autour de 20 000 fr. au total pour un an». Cela l'amène à siéger dans des organes liés à la gestion des eaux, pour plus de 10 000 fr. Sinon, la présidence de Pro Natura lui rapporte 12 000 fr. annuels, le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen See-Lac 5000 fr., et l'Association fribourgeoise des institutions spécialisées 5000 fr. Deux présidences pour la Fondation Les Buissonnets lui octroient 5000 fr. >> PBO/PHC

### TOUS SUR LE WEB

Notre enquête exclusive porte sur les 64 parlementaires fédéraux issus des six cantons romands: Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais. Nous avons rédigé une fiche individuelle pour chacun d'entre eux, selon les mêmes critères et la même méthode. Faute d'espace en suffisance, nous ne publions dans ce journal que les résultats individuels des neuf élus fribourgeois. Il aurait fallu un cahier spécial pour publier chacune des fiches. Les 55 autres fiches individuelles sont toutefois consultables sur notre site internet. Vous voulez savoir ce que gagnent financièrement grâce à leurs liens d'intérêts certains ténors romands comme Christian Lüscher (plr, GE), Roger Nordmann (ps, VD), Lisa Mazzone (verts, GE) ou Charles Juillard (pdc, JU)? Allez dès ce matin lire leur fiche individuelle sur la Toile! PBO/PHC



**POUR LES ABONNÉS WEB**  
L'article en version long format sur [www.laliberte.ch/parlementaires](http://www.laliberte.ch/parlementaires)

Les parlementaires du canton de Fribourg talonnent les Vaudois en matière de revenus annexes

# Les élus fribourgeois sont bien dotés

« PHILIPPE CASTELLA

**Enquête** » Les élus fribourgeois sont plutôt bien dotés en matière de mandats extraparlimentaires. Ils talonnent les Vaudois en termes de revenus de ces liens d'intérêts d'après notre enquête (31 000 fr. en moyenne contre 35 000 fr.). Ils ont aussi largement joué la carte de la transparence, puisque huit des neuf élus fédéraux ont accepté de faire toute la lumière sur les revenus de leurs liens d'intérêts.

Seul réfractaire, l'UDC Pierre-André Page assume pleinement son choix: «Je n'ai rien à cacher, mais cette démarche me file de l'urticaire. Pour moi, c'est du pur voyeurisme!» Le Glânois affiche seulement deux liens d'intérêts rémunérés (cf. sa fiche), qui ne devraient en effet pas contribuer à relever la moyenne fribourgeoise.

## Bulliard-Marbach en tête

Si l'on se penche sur les huit autres élus, les résultats individuels sont assez surprenants, avec en tête des rémunérations Christine Bulliard-Marbach et ses 66 000 fr. de revenus, et en queue, un certain... Christian Levrat, le plus influent des élus romands, qui n'a pourtant aucun mandat rémunéré.

La Singinoise n'éprouve aucune difficulté à faire la lumière sur les revenus de ses mandats: «Je suis une lobbyiste de mon canton et c'est pour cela que j'ai été élue», soutient-elle. Son accession au comité de la Loterie romande il y a trois ans a fait bondir ses revenus annexes (33 000 fr.). Mais elle y a été nommée par le Conseil d'Etat fribourgeois pour succéder à l'ancienne ministre socialiste Ruth Lüthi. «La LoRo verse 25 millions de francs par an au canton de Fribourg comme soutien à des œuvres sociales, à la culture et au sport, et il faut se battre pour conserver sa part du gâteau.»

Il en va un peu de même pour son mandat à l'assurance Suisse Grêle (14 500 fr.), où elle a pris la succession d'un autre ministre fribourgeois, l'indépendant Pascal Corminboeuf. La présidence du Groupement pour les régions de montagne (8586 fr.) représente un bon 20% de temps de travail, souligne la démocrate-chrétienne. Et c'est pour défendre les intérêts du canton noir et blanc qu'elle y est entrée, de même que dans l'association Pays romand - Pays gourmand (6000 fr.) ou à l'Union fribourgeoise du tourisme (800 fr.)



Prise ici en photo au Comptoir de Romont il y a deux ans, Christine Bulliard-Marbach se définit comme une «lobbyiste du canton de Fribourg», de son tourisme, de son terroir et de ses montagnes. Charly Rappo-archives

**«Je n'ai jamais accepté un mandat en fonction du montant qui est versé. Je le fais parce que je suis acquise à la cause»**

Christine Bulliard-Marbach

Christine Bulliard-Marbach ajoute: «Je n'ai jamais accepté un mandat en fonction du montant qui est versé. Je le fais parce que je suis acquise à la cause. J'en veux pour preuve mon engagement depuis plus de quinze ans au sein de la fondation L'Estampille, qui me procure entre 120 et 200 fr. par an.» Il s'agit là d'une structure d'encadrement socioprofessionnel qui vient en aide aux personnes handicapées.

## Christian Levrat en queue

Si Christian Levrat n'a aucun mandat extraparlimentaire rémunéré, ce n'est pas faute de sollicitations: «Cela répond à la volonté de préserver mon indépendance, soutient le Gruérien. Dès le moment où j'ai repris la présidence du Parti socialiste, j'ai voulu à tout prix éviter des conflits d'intérêts. J'ai vu trop de mes collègues leaders politiques complètement enlisés dans leurs diffé-

rents mandats. C'est aussi une question de manque de temps à disposition.» Le conseiller aux Etats devrait quitter la présidence du PS en octobre, une fonction pour laquelle il reçoit 50 000 fr. par an, mais qu'on ne peut pas considérer comme un lien d'intérêts.

Sa collègue sénatrice Johanna Gapany vient de lâcher ses différents mandats liés à sa fonction d'ancienne édile communale à Bulle, pour ne conserver qu'un seul lien d'intérêts rémunéré, celui de présidente de l'Association des remontées mécaniques fribourgeoises, pour 3000 fr. par an.

## Le sparadrapp d'Haddock

Bien que passablement sollicitée, la jeune élue libérale-radical va y réfléchir à deux fois avant d'accepter de nouveaux mandats. Il faut dire que la question avait été au cœur de la campagne électorale acharnée de l'an

dernier, qui l'avait vue battre le sénateur sortant Beat Vonlanthen pour 138 maigres voix. «C'était surtout le nombre de ses mandats qui avait fait l'objet de discussions», se souvient la Gruérienne.

Le démocrate-chrétien avait été montré du doigt dans la presse allemande comme «Pöstchenjäger», chasseur de mandats, pour le nombre et l'hétérogénéité de ses liens d'intérêts: casinos, chocolat, électricité, ciment, pompes à chaleur, etc. Cette étiquette lui avait collé à la peau, comme le sparadrapp du capitaine Haddock dans *L'affaire Tournesol*, pour finalement précipiter sa chute.

Cette histoire devrait réfréner les ardeurs des élus fribourgeois à accepter de nouveaux mandats. Elle montre en tout cas une sensibilité accrue au sein de la population autour des liens d'intérêts. »

## Un travail à plein temps ou presque

**Un parlementaire fédéral gagne en moyenne 92 000 francs par an, avec des frais à déduire de cette somme.**

Les élus fédéraux gagnent en moyenne 92 000 francs par an pour leur travail de parlementaire, pour un taux d'activité qui varie entre 70% et 90%. Issus d'une enquête menée il y a trois ans sous la direction du politologue genevois Pascal Sciarini, ces chiffres mettent à mal le mythe d'un parlement de milice.

C'est aussi un point de repère essentiel pour évaluer les résultats de notre enquête sur les revenus des mandats extraparlimentaires, avec une moyenne qui se situe entre 13 000 et 25 000 francs, suivant les critères retenus. Ces montants ne tiennent toutefois pas compte des revenus des activités professionnelles pour les élus qui en conservent une, fût-ce à temps partiel.

Ces 92 000 francs correspondent à une moyenne. Chaque élu fédéral

touche un montant fixe de 26 000 fr. pour la préparation des dossiers, ainsi que des indemnités journalières de 440 fr. par séance de conseil, de commission ou de groupe. Est prévue aussi une contribution à la prévoyance professionnelle de 13 652 fr., dont un quart à la charge des élus. S'y ajoutent encore des allocations familiales et quelques avantages en nature, principalement un abonnement général des transports publics, ainsi que des défraiements pour repas (115 fr. par jour) et pour nuitée (180 fr.).

**Mais surtout**, cette moyenne comprend une contribution de 33 000 fr. dédiée à l'engagement d'assistants parlementaires et au frais de personnel. La moitié environ des élus a engagé un ou plusieurs assistants, à des taux très variables, selon l'enquête du professeur Sciarini. Ceux-ci gagnent en général sensiblement moins que 92 000 francs. Les autres parlementaires conservent cet argent

pour eux, en toute légalité, contrairement à ce qui est le cas en France, et qui vient de valoir à l'ancien premier ministre François Fillon une condamnation de prison.

Les élus ont d'autres coûts liés à leur fonction, principalement une rétrocession à leur parti, ventilée entre les différentes sections (locale, cantonale, nationale). Là, les montants varient d'un parti à l'autre et d'un canton à l'autre. Mais il s'agit de bien quelques milliers de francs: entre 6000 et 8000 fr. par an au PLR, 6000 à 12 000 fr. au PDC et 10 000 à 12 000 fr. à l'UDC. d'après les informations fournies par certains élus.

A gauche, les sommes sont plus importantes: entre 10 000 et 20 000 fr. au PS, jusqu'à 26 000 fr. chez les Verts, et le popiste Denis de la Reussille rétrocède 30 000 fr. à son parti. On peut y ajouter encore les montants que les élus mettent de côté pour financer leurs campagnes personnelles en vue de leur réélection tous les quatre ans. » PBO/PHC

## LES 13 RÉFRACTAIRES ET LEURS MOTIFS VARIÉS

Les treize élus qui ont refusé de faire la lumière sur les revenus de leurs mandats extraparlimentaires se situent tous à droite de l'échiquier politique, puisqu'il y a là les 3 vert-libéraux, 4 UDC, 5 PLR et 1 PDC.

Les motifs qu'ils invoquent diffèrent passablement. Seule Jacqueline de Quattro (plr, VD) n'a pas motivé son refus. Quelques élus ont offert un refus de principe, comme Pierre-André Page (udc, FR), ou Yves Nidegger (udc, GE), qui dit vouloir s'en tenir aux obligations légales. De même pour Jean-Luc Addor (udc, VS), «l'indication des différents mandats et de leur caractère rémunéré ou non sont des informations suffisantes pour apprécier l'indépendance des uns et des autres». François Pointet (pvl, VD), lui, invoque une situation particulière. Son seul mandat rémunéré est son siège d'administrateur au sein de l'entreprise informatique qui l'emploie: «Les chiffres des rémunérations relèvent de la confidentialité personnelle et de l'entreprise», justifie-t-il. Un motif que l'on retrouve chez d'autres élus occupant des sièges d'administrateurs: Isabelle

Chevalley (pvl, VD), Céline Amaudruz (udc, GE) et Vincent Maitre (pdc, GE).

Pour l'avocat Philippe Bauer (plr, NE), vies politique et professionnelle s'entrecroisent avec des mandats qu'il assume pour son étude, d'où son refus de faire la lumière sur ses revenus. Situation similaire pour Frédéric Borloz (plr, VD), à la tête d'une fiduciaire, syndic d'Aigle et conseiller national. Le cas d'Olivier Feller (plr, VD) est très particulier, puisque ses trois mandats rémunérés sont liés à son activité professionnelle de lobbyiste des milieux de l'immobilier et qu'il ne souhaite pas divulguer son salaire.

Michel Matter (pvl, GE) invoque l'argument de la temporalité: «Mes mandats sont anciens et liés à mon activité de médecin. Je ne perçois pas un franc de plus depuis que j'ai été élu au parlement l'automne dernier.» Enfin, la palme du motif de refus le plus original revient à Isabelle Moret (plr, VD). La présidente de l'Assemblée fédérale nous a fait savoir par SMS que, «pendant mon année présidentielle, j'ai un devoir de réserve. Je ne m'exprime donc cette année sur aucune question politique ni sur mes mandats hors parlement». PHC